



DELAI D ATTENTE pour la designation dun juge d instruction

Par **francklaurent**, le **14/11/2022** à **03:31**

bonjour à tous ,

merci de vos reponses ,

en attente de la designation d un juge d instruction , je trouve les delais tres longs ;

mon avocate declare que la justice est lente et que les depots de plaintes avec constitution de partie civile ne sont pas prioritaires pour la justice

j ai l impression de trainer sans fin le prejudice moral , tant que la ffaire ne seras pas passez

de meme il s agit d une manipulation (gardien / locataires homophobes)

donc c est sordide et les deux affaires n ont pas encore ete jointes

merci encore te belle journee a tous

franck

Par **Zénas Nomikos**, le **23/11/2022** à **16:35**

Bonjour,

je vous propose de vous rendre au greffe de la juridiction compétente pour demander des nouvelles de votre plainte avec constitution de partie civile.

J'ai un doute : la plainte est pendante devant le parquet ou devant le juge d'instruction?

Par **Zénas Nomikos**, le **23/11/2022** à **16:42**

Par ailleurs, si vous souffrez trop de la situation judiciaire, vous pouvez aller voir un **psychologue clinicien** non parce que vous seriez fou mais pour pouvoir vous soulager et mettre des mots sur vos maux.

Par exemple, dans ma petite ville de 5000 habitants, il y a des **permanences d'accès aux soins de santé** ou **PASS**, qui proposent des suivis par deux psychologues cliniciens au choix et ce **gratuitement**.

Par **Zénas Nomikos**, le **27/11/2022** à **19:19**

quand la justice est rapide c au détriment de la qualité du travail judiciaire et quand la justice est lente et trop lente c'est au bénéfice de la qualité du travail judiciaire.